



« Depuis mars 2020, nous traversons une crise sanitaire sans précédent. Celle-ci impacte chacun d'entre nous dans sa vie au quotidien. Comme toutes les autres collectivités, la commune de Val d'Erdre-Auxence a dû s'adapter pour continuer à assurer ses missions de service public dans les meilleures conditions possibles. Cette situation n'est pas sans conséquence sur nos personnels, et sur nos projets.

Le contexte actuel ne nous permet pas de vous rencontrer au cours des traditionnelles cérémonies des vœux qui sont des moments privilégiés d'information, mais aussi et surtout des moments de rencontre et d'échange en toute simplicité et convivialité. C'est la raison pour laquelle, avec l'équipe municipale, nous avons pris la décision de faire ce point d'information sur la vie municipale, afin que chaque commission puisse vous présenter son domaine d'action, ses réalisations ou ses projets. En ce qui me concerne, je voudrais seulement aborder quelques informations importantes.

À l'occasion de ce point d'information, je tiens à vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. »

Michel BOURCIER, Maire de Val d'Erdre-Auxence

**La population de Val d'Erdre-Auxence :** Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune de Val d'Erdre-Auxence compte 4 987 habitants dont 3 327 habitants sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais ; 971 habitants sur la commune déléguée de La Cornuaille et 689 habitants sur la commune déléguée de Villemoisan.

2021	Le Louroux-Béconnais	La Cornuaille	Villemoisan	Total
Naissances	51	11	7	69
Décès	32	4	4	40
Mariages	18	6	1	25

## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Lors de la création de la Commune nouvelle, notre volonté commune était de créer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'échelon de Val d'Erdre-Auxence. Le PLU est un outil indispensable (obligatoire) au développement de notre territoire. C'est un outil de réflexion de l'organisation d'une commune sur une échelle de 10 à 15 ans.

Dans un premier temps, ce document a pris du retard pour « tenter » de trouver une solution de reconversion du Chillon à travers des échanges compliqués avec de potentiels repreneurs de différentes nationalités. Puis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, en pleine période de pandémie, nous a encore retardé dans notre démarche.

Au cours de l'été dernier, nous avons pu arrêter notre projet de PLU, étape préalable avant l'enquête publique et l'adoption définitive du document. Suite à l'envoi de ce document aux différents organismes, nous avons reçu un avis défavorable des services de l'État pour 3 raisons essentielles :

- Une étude environnementale insuffisante sur nos 3 communes.
- Refus de créer une nouvelle zone commerciale sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Anjou Bleu, document d'urbanisme qui « chapeaute » nos PLU ne nous autorise pas à créer des zones commerciales, mais permet seulement de faire des extensions. La zone Saint Laurent (Intermarché) est maintenant complète et n'a aucune possibilité d'extension. S'agissant d'un document à l'échelle de 10-15 ans, nous avons envisagé la possibilité de créer à terme une autre zone... Comme la zone du Vallon ne peut pas accueillir d'activités commerciales, quelle possibilité aujourd'hui pour une création de commerce ou service ?
- Limiter les zones constructibles sur toutes les communes, et plus particulièrement sur Le Louroux-Béconnais où il y en a davantage. Les services de l'Etat commencent à appliquer les orientations de la Loi « Résilience » qui prévoit dans son article 191 que l'artificialisation des sols doit être réduite de 50 % dans les dix prochaines années. Pour faire simple, il faut consommer 2 fois moins de terrains.

Pour sortir de cette impasse, j'ai rencontré les services de l'État pour faire des propositions. Notre Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) n'a pas été contesté, et nous a permis de lancer un programme de lotissement sur Villemoisan qui ne disposait pas de document d'urbanisme. Par contre la situation est plus compliquée à ce jour sur les communes déléguées de La Cornuaille (qui disposait d'une carte communale) et du Louroux-Béconnais (PLU en cours). Pour de nouvelles opérations immobilières sur ces deux dernières communes, il faut qu'elles soient compatibles aux documents d'urbanisme actuels ainsi qu'au PADD validé en novembre 2019 et au projet de PLU arrêté en mai 2021. Une nouvelle version devrait être soumise prochainement à la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (qui détient la compétence PLU depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021). Compte tenu des délais d'instruction et des différentes formalités (enquête publique), le PLU de Val d'Erdre-Auxence devrait être opérationnel avant la fin de l'année 2022.

**Contournement du Louroux-Béconnais :** Le département du Maine-et-Loire a validé le projet de contournement de la commune. L'enquête publique a permis d'obtenir la Déclaration d'Utilité Publique auprès du Préfet. Le Conseil départemental a attribué les marchés de travaux. Les négociations sont engagées et même réglées sur un certain nombre de terrains concernés. À ce jour, les services de l'Etat bloquent le projet pour des demandes d'études environnementales complémentaires. Ce dossier devrait aboutir prochainement, le département communique sur une mise en service pour 2023.

## Budget

Comme en 2020, l'exécution de ce budget 2021 a été de nouveau impactée par la crise sanitaire liée à la propagation de l'épidémie de Covid-19.

	Résultat 2020		
	Total	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	6 574 327,82 €	2 661 034,37 €	3 913 293,45 €
Recettes	6 727 107,16 €	1 649 247,37 €	5 077 859,79 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>152 779,34 €</b>	<b>-1 011 787,00 €</b>	<b>1 164 566,34 €</b>

	Résultat 2021 (provisoire)		
	Total	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	6 736 775,45 €	2 641 793,98 €	4 094 981,47 €
Recettes	6 655 825,67 €	1 640 364,42 €	5 015 461,25 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-80 949,78 €</b>	<b>-1 001 429,56 €</b>	<b>920 479,78 €</b>

Les dépenses de fonctionnement connaissent une progression en raison surtout de l'augmentation du prix des matières premières (produits d'hygiène et d'entretien, essence, électricité, alimentation...) et d'une hausse du taux d'absentéisme (maladie, accidents de travail...) des agents communaux, avec un allongement important de la durée des arrêts.

Au niveau de l'investissement, 2021 marque un ralentissement nécessaire du niveau des dépenses d'équipement (1,427 millions d'euros en 2020, contre 1,082 millions d'euros en 2021).

Les investissements de 2021 correspondent en grande partie à la poursuite des dépenses engagées en 2020 sur des projets structurants : base de loisirs de Villemoisan et rénovation/création de la Mairie-Maison France Services du Louroux-Béconnais. 2022 doit être l'année de la réflexion et de la priorisation des investissements structurants sur les 3 communes pour la suite du mandat : rénovation énergétique sur les écoles René Goscinny au Louroux-Béconnais, nouvelle bibliothèque sur Villemoisan et solution à trouver pour la Maison commune de Loisirs à La Cornuaille. Puisqu'un emprunt n'est pas à l'ordre du jour à très court terme, il est nécessaire de maximiser le montant des subventions dont la commune peut bénéficier auprès des différents partenaires : État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de Communes, etc.

Enfin, le produit des cessions attendu sur 2022 devrait permettre à la collectivité de retrouver des excédents de fonctionnement plus conséquent (600 000€).

## Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA)

De son côté, la CCVHA prévoit également des projets sur notre commune :

- Mise en place de « France Services » : Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la commune de Val d'Erdre-Auxence a étoffé ses services publics en se dotant d'une structure France Services, la troisième sur le territoire intercommunal après Châteauneuf-sur-Sarthe et Le Lion d'Angers. Cette nouvelle structure France Services est un service public de proximité, plus humain et accessible. Les administrés pourront accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : Assurance retraite, CAF, MSA, Pôle Emploi, Finances publiques, PMI, AIO, SPIP... France Services occupe provisoirement les locaux de la Mairie du Louroux-Béconnais en attendant la livraison du nouveau bâtiment, rue Noël Pinot.
- Construction d'un nouveau multi-accueil.
- Construction de deux ateliers relais dans la zone du Vallon.
- Mise en place d'une aire d'accueil des Gens du Voyage.

**Élections :** Il ne vous a pas échappé que l'année 2022 va être une année extrêmement importante au niveau des élections : les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril 2022 puis les élections Législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022. Pour les nouveaux habitants ou les personnes non encore inscrites sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 2 mars 2022 pour effectuer les démarches.



## Du côté du Louroux-Béconnais

« Et voilà 2022, je formule le vœu que cette pandémie qui nous affecte depuis près de 2 ans s'éloigne progressivement pour nous permettre de retrouver toutes les activités et animations si importantes pour le bien vivre ensemble, et ce grâce à toutes nos associations et leurs bénévoles.

Au Louroux-Béconnais, ça va « bouger » en 2022 ! Au printemps, la Mairie et France Services vont être opérationnels, les travaux du collège vont se terminer et le déploiement de la fibre optique s'intensifie (petit rappel important : dans la campagne, c'est au propriétaire de la haie de procéder à l'élagage si nécessaire). La rue de la Pouëze va bénéficier d'importants travaux sur les réseaux d'assainissement puis d'eau potable et enfin les réseaux souples (ERDF, éclairage public, télécommunication). La pose des ombrières photovoltaïques sur les parkings Roméro, Allée des Druides et du Petit Anjou devrait se réaliser au second semestre. D'autres projets avancent (en fonction des possibilités financières de la commune) : la réfection de la route des Forceries, des trottoirs rue d'Ingrandes et de la rue des Troènes. Nous pouvons également évoquer la construction d'un bâtiment pour les services techniques communaux et les associations en prévision de la future démolition de l'ancien centre de secours. Dans les prochaines années, ce dernier va laisser place à une construction de 15 logements équipés de la domotique par Maine-et-Loire Habitat.

Bonne année 2022, qu'elle vous apporte le meilleur. »

Jean-Pierre BRU, Maire délégué du Louroux-Béconnais

---



## Du côté de La Cornuaille

« 2021 a été, une fois de plus, une année difficile et je tiens à remercier tous ceux qui ont fait en sorte qu'elle se soit déroulée d'une façon quasi normale. Cette année a vu la fermeture de notre école Arbre de Vie. Située en cœur de bourg elle a toujours eu une place particulière dans le cœur de beaucoup d'entre nous. Malgré cela, tout n'a pas été noir et nous avons pu enfin retrouver un peu de vie sociale comme l'a montré le franc succès du concours de palet de nos amis du GIC. Le retour des enfants sur les terrains de sport ou la reprise des activités dans les différents clubs pour les plus jeunes comme pour les plus anciens.

Une nouvelle année commence et avec elle l'espoir de voir enfin la fin de cette pandémie. L'espoir de retrouver enfin une vie « normale » auprès de nos familles et de nos amis et mettre fin à cet isolement pesant sur nombre d'entre nous. De façon plus légère 2021 a vu le début de l'effacement des réseaux rue du stade, la fin des travaux aura lieu cette année. Nous avons également sécurisé la sortie du bourg en direction de Candé avec la mise en place d'une chicane. L'école Jules Verne a subi des travaux de rénovation, permettant un accueil des élèves plus confortable, dans des salles mieux adaptées à une journée d'enseignement. Toujours concernant l'école, nous allons finaliser la sécurisation de l'accès piéton sur le carrefour avec la rue du stade.

Je vous souhaite à tous une belle année 2022, qu'elle vous apporte tout ce que vous désirez. Prenez soin de vous et de vos proches. »

David OLIVIER, Maire délégué de La Cornuaille

---



## Du côté de Villemoisan

« À l'aube de cette nouvelle année, toute notre équipe municipale vous souhaite ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour 2022. La bienveillance et la tolérance sont nécessaires pour mieux vivre avec patience cette période dont nous espérons l'amélioration sanitaire.

En mars, nous avons organisé la vaccination des aînés à Segré.

En juillet et août, dans notre très beau site du Domaine du Moulin de l'Auxence, nous avons pu constater la satisfaction des nageurs mais aussi des familles et des amis qui ont pu partager des moments de convivialité à la terrasse du snack/bar mise à disposition des gérants des P'tits Ruisseaux. La surveillance de la baignade et les cours de natation, dans la piscine chauffée, sont assurés par Jérôme et Hervé qui reviennent cette année ; nous les remercions pour leur fidélité. L'aire de camping, quant à elle, a retrouvé sa fréquentation. La tarification inchangée des prestations proposées facilite l'accès aux familles et aux groupes de jeunes.

En septembre, 85 élèves ont fait leur rentrée au sein des 4 classes de l'école des Tilleuls. Nous sommes très reconnaissants envers les équipes éducatives et le personnel qui contribuent à la renommée de l'établissement.

Depuis octobre, deux jeunes élus de Villemoisan représentent leurs camarades au Conseil Municipal des Enfants de Val d'Erdre-Auxence. Félicitations à eux. Je remercie la commission affaires scolaires pour la mise en place de cette action.

Les bénévoles du Club Nature ont, de leur côté, réalisé des travaux pour redémarrer les activités avec les jeunes. À la nouvelle salle du Domaine du Moulin de l'Auxence, les répétitions de théâtre ont repris ainsi que le Repair Café (1er samedi du mois) qui rencontre toujours un véritable succès. À la salle de l'Auxence, où des aménagements nécessaires sont prévus, les ateliers dessin et danse retrouvent la pratique tant attendue. Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent avec dévouement.

La construction d'une nouvelle bibliothèque à Villemoisan fait partie des projets emblématiques de ce mandat. Cependant, cet investissement important de la collectivité mérite une attention particulière et un travail de préparation conséquent en amont. C'est pour cela que je vous demande de faire preuve de patience et de compréhension.

Le budget initialement alloué pour le repas des aînés a été converti en bons d'achat valables jusqu'au 31 janvier chez les commerçants de Val d'Erdre-Auxence. Je remercie les généreux donateurs qui confient la répartition de ces bons aux œuvres sociales, c'est un beau geste de solidarité.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui apprécient la qualité et le cadre de vie à Villemoisan. »

Jean-Marie JOURDAN, Maire délégué de Villemoisan

### **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Val d'Erdre-Auxence est composé de 6 membres élus et 7 membres nommés.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire communal. Pour cela, il doit mener à bien certaines missions : l'aide sociale légale ; la domiciliation des personnes sans résidence stable dès lors qu'elles ont un lien avec la commune ; la transmission des demandes d'aide médicale d'Etat et de Complémentaire Santé Solidaire (CMU) ; l'analyse des besoins sociaux. En parallèle de ces missions obligatoires, d'autres missions sont mises en œuvre sur Val d'Erdre-Auxence : l'aide au logement, l'aide alimentaire, l'assistance aux tâches administratives, le portage des repas (en lien direct avec le CIAS), le transport solidaire, la participation à la vie de l'ESAT de l'Agerie, etc.

Le CCAS est également en mesure de répondre aux besoins des habitants dans une logique de prévention et d'accès aux droits. Il travaille en coordination et complémentarité avec les différents acteurs du territoire et peut ainsi orienter les usagers vers les structures adéquates : CIAS, CLIC, Mission locale, AIDES, MDS, CAF...

Le CCAS de Val d'Erdre-Auxence propose des permanences physiques tous les mardis de 14h à 16h. En cas de besoin, vous pouvez également téléphoner au 02 72 88 15 46.

En 2021 : 109 personnes ont été reçues ou entendues lors des permanences.

180 personnes ont été accompagnées, à domicile ou par téléphone, en dehors des permanences.

### **Les résidences autonomie**

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Sur Val d'Erdre-Auxence, le CCAS a notamment la gestion des résidences autonomie Les Grillons et Les Genêts. Ces résidences proposent à toute personne, seule ou en couple, dès 60 ans la possibilité de bénéficier d'un logement individuel équipé (salle de bain, coin cuisine, etc.) et de divers services collectifs : l'assistance et la sécurité, la restauration, l'entretien, le ménage et un service pour les déplacements grâce au transport solidaire.

À la résidence autonomie Les Grillons, des travaux d'agrandissement sont prévus cette année avec une augmentation de la capacité d'accueil. Ces travaux prévoient la construction de bureaux et d'une lingerie au rez-de chaussée en extension du bâtiment collectif. Au-dessus de cette addition de construction, deux nouveaux appartements T2 (pour les couples) seront créés. De plus, un espace dédié à différents intervenants extérieurs (coiffeurs, etc.) sera également créé dans le bâtiment collectif. Il est également prévu une extension du salon existant situé en continuité de la salle de restauration. Dans un second temps la salle de restauration et les couloirs de circulation seront entièrement rénovés pour les rendre plus agréables, mais aussi pour améliorer le confort et la sécurité des résidents.

**Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) :** Le CIAS œuvre en faveur de la santé, de l'accès aux droits et au numérique, de l'aide à la mobilité, de la prévention de la perte d'autonomie et maintien du lien social auprès des seniors et de l'accueil du public gens du voyage. Acteur de coordination, le CIAS agit en lien étroit avec les communes, les CCAS et les autres parties prenantes du territoire pour fédérer et mutualiser les énergies, et pour favoriser un développement territorial porteur de valeurs communes empruntées de solidarités.

L'action sociale du CIAS en 2021 :

- Seniors : prévention de la perte d'autonomie, ateliers Activités Physiques Adaptées, actions de sécurité routière, ateliers et permanences Innov'Num, cafés de l'info.
- France services Les Hauts-d'Anjou et Val d'Erdre-Auxence.
- Santé : animation et gestion locative des pôles et maisons de santé intercommunales, déploiement de l'offre de santé.
- Famille : poursuite et finalisation de l'expérimentation de la Charte avec les familles de la MSA sur les communes du Lion d'Angers et d'Erdre-en-Anjou.
- Gens du voyage : co-pilotage du projet d'habitats adaptés aux Hauts-d'Anjou, lancement du projet social local.
- Mobilité : pilotage et animation du service de transport solidaire en collaboration avec les CCAS ou associations gestionnaires de proximité.
- Portage de repas à domicile : le prestataire est « Menus Services » et le pilotage du service est assuré par le CIAS sur tout le territoire.
- Soutien technique aux CCAS et mairies dans le cadre de situations sociales individuelles complexes.
- Communication : plaquette de présentation du service de portage de repas à domicile et présentation du CIAS sur Oxygène Radio.
- Subventions et participations : Mission Locale, CLIC de l'Anjou Bleu, Solipass, Envol, Iliade.

**La banque alimentaire :** Gérée par le CCAS de Val d'Erdre-Auxence, l'antenne de la Banque Alimentaire (au Louroux-Béconnais) est ouverte à toutes les personnes des communes de Val d'Erdre-Auxence, Bécon-les-Granits, Saint-Augustin-des-Bois, Saint-Sigismond et La Pouéze qui ne disposent pas de revenus suffisants pour pouvoir se nourrir convenablement, que ce soit ponctuel ou non. Pour obtenir un bon donnant accès à la distribution d'un colis alimentaire, il faut contacter le CCAS. Les membres du CCAS examineront votre situation et, si celle-ci le justifie, ils vous délivreront un bon pour obtenir un ou plusieurs colis alimentaires. Ce bon pourra être renouvelé tant que votre situation le rendra nécessaire. À Val d'Erdre-Auxence, la banque alimentaire compte 28 bénévoles. En 2021, 43 foyers étaient inscrits soit 115 personnes aidées (43 hommes et 72 femmes).

Les bénéficiaires				
0-3 ans	4-14 ans	15-25 ans	26-59 ans	+ 60 ans
10	36	16	54	3

Les denrées			
Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
2 143 kg	2 522 kg	3 479 kg	2 950 kg
Total : 11 094 kg			

**Le transport solidaire :** Il fait bon vivre dans nos campagnes mais l'éloignement des services n'est pas sans poser problème aux personnes ne pouvant pas ou peu se déplacer. Le transport solidaire est une des réponses possibles dans les zones rurales. Le CIAS des Vallées du Haut-Anjou en assure la coordination générale et s'appuie sur des relais de proximité dans chaque commune. Basé sur le bénévolat et l'échange, le transport solidaire vient en complément de l'offre de services existants. Il permet aux personnes de tout âge, mais éprouvant des difficultés temporaires ou permanentes à se déplacer seules, de réaliser des actes du quotidien (rendre visite à un proche, des amis, de la famille, rechercher un emploi, effectuer des démarches administratives, faire ses courses ou se rendre à un rendez-vous médical) et ainsi rompre l'isolement.

Pour bénéficier de ce service, il faut adhérer au transport solidaire (cotisation annuelle de 5€) qui coordonne ensuite la mise en relation entre les conducteurs et les bénéficiaires. Pour chaque trajet, le bénéficiaire indemnise le bénévole conducteur. En plus de répondre à un besoin de mobilité sur le territoire, le transport solidaire favorise la rencontre et les échanges entre des habitants d'un même territoire.

En 2021 sur Val d'Erdre-Auxence : 134 utilisateurs inscrits  
 20 bénévoles conducteurs  
 11 058 kms parcourus pour les trois communes

**Le portage de repas :** Géré par le CIAS des Vallées du Haut-Anjou, le portage de repas favorise le maintien à domicile des seniors ou des personnes en situation de handicap et participe, en outre, à la préservation du lien social. Occasionnellement ou tous les jours, à votre rythme et selon vos besoins, des repas variés, équilibrés et tenant compte de votre régime sont proposés. Le service propose des repas pour tous les jours, la livraison s'effectuant 4 jours sur 7. Afin de satisfaire au mieux les utilisateurs, le service propose un choix de menus à la carte mais également un temps d'écoute et d'attention bienveillante. Il ne s'agit pas d'une livraison ordinaire sur le pas de la porte, les agents de livraison sont aussi là pour parler et écouter la personne. Contact : n.hardy@valleesduhautanjou.fr ou 07 71 91 67 25

En 2021 sur Val d'Erdre-Auxence, 14 personnes ont bénéficié du portage de repas assuré par le prestataire « Menus Services ».

#### Les logements sociaux

	Le Louroux-Béconnais	La Cornuaille	Villemoisan
Nombre de demandes	77	11	5
Total : 93			

Afin de développer le patrimoine HLM de Val d'Erdre-Auxence, un nouveau projet va voir le jour prochainement sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. En effet, 6 logements T3 « Vivre son âge » vont être construits aux Fresries II.

Un projet est également en cours d'étude pour réaliser 15 logements sociaux sur le site de l'ancien centre de secours au Louroux-Béconnais. Ce programme, porté par Maine-et-Loire Habitat, a été retenu dans le cadre des « Fonds pour le recyclage des friches ». Lancé en juillet 2021 dans le cadre du dispositif France Relance, le recyclage du foncier a pour objectif de participer à la relance de l'économie tout en contribuant à limiter l'artificialisation des sols en requalifiant des friches d'origine urbaine industrielle ou commerciale. En effet, les espaces artificialisés, laissés en friches et sur lesquels de nouveaux projets urbains prennent vie, sont autant de terres agricoles, forestières qui ne seront pas consommées. En région Pays de la Loire, 23 millions d'euros de subventions ont été attribuées aux 65 projets retenus.



## Réalisations

- **Domaine du Moulin de l'Auxence (camping-piscine)** : Le projet qui a été lancé sur la commune déléguée de Villemoisan en 2019 a été inauguré le samedi 10 juillet 2021 en présence des élus de Val d'Edre-Auxence, du député Philippe BOLO et du sénateur Stéphane PIEDNOIR.
- **Mairie et France Services** : Les travaux pour la mairie ont débuté au mois de septembre 2020 et sont terminés. Les services administratifs ont pu reprendre possession des locaux au cours de l'été 2021 et libérer l'espace jeunesse qui a été inauguré le samedi 22 décembre. La structure France Service réalisée par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou est toujours en travaux, le bâtiment devrait être terminé dans le cours de l'année.
- **Écoles publiques Les Tilleuls et Jules Verne** : Les services techniques ont réalisé d'importants travaux en régie au niveau des écoles. Pour l'école des Tilleuls, la réfection du sol au niveau du préfabriqué, les problèmes d'humidité sur le dortoir des enfants et la rampe d'accès pour ce même dortoir. Pour l'école Jules Verne, des travaux d'amélioration acoustique ont été réalisés. La pose d'un faux plafond a permis de réduire considérablement le bruit au niveau des deux classes du primaire.

## Projets

- **La Croix Blanche** : Historiquement, le service restauration scolaire de La Cornuaille était assuré par le restaurant de la Croix Blanche. Suite à la cessation d'activité de son gérant et le déplacement de ce service à la Maison commune de loisirs (salle communale), la commune a acheté ce bâtiment avec le projet de faire des travaux pour y installer un nouveau service cantine. Mais la fermeture de l'école Arbre de Vie a donné un non-sens à la création de la cantine dans ce bâtiment. Nous avons comme projet pour ce bâtiment de créer une salle de loisirs pour des vins d'honneur et petites réceptions. L'étude d'un bar associatif est également en cours.
- **École élémentaire René Goscinny** : L'école élémentaire publique René Goscinny a été construite dans les années 1980. Des études ont été menées et ont mis en évidence d'importants travaux. Ces travaux étant très conséquents, ils devront être étalés sur plusieurs années.
- **Château du Pey** : Par mesure de sécurité, l'accès au bâtiment est maintenant interdit (arrêté du 6 septembre 2021). Un périmètre de sécurité a été installé à l'aide de barrières de chantier. La structure de ce bâtiment ne nous permettra pas de le réhabiliter et il faudra envisager sa destruction.
- **Divers** : La commission patrimoine et bâtiments fait régulièrement un point sur l'avancement des travaux (dont beaucoup sont réalisés en régie) en collaboration avec Yohann DUPONT, Responsable des services techniques.



## Réalisations

- **Enfouissement des réseaux** : En 2021, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques a été achevé dans la Rue de l'Auxence (Villemoisan) en janvier puis dans la Rue du Stade (La Cornuaille) en mars. Du côté du Louroux-Béconnais, les enfouissements se poursuivent dans la Rue d'Ingrandes.
- **Gravillonnage** : En mai, le chemin du cimetière de Villemoisan a été couvert de gravillon.
- **Voirie** : En juillet, la réfection de la voirie, du parking et des trottoirs a été achevée au Square Grapelli sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Seul le marquage au sol reste encore à terminer. Les travaux pour la sécurisation et l'aménagement de l'entrée de bourg de La Cornuaille (RD6 direction Candé) sont terminés depuis septembre. Il reste encore

à procéder à la sécurisation de l'Avenue de la Liberté au Louroux-Béconnais. Cette dernière sera réalisée dans le courant de l'année 2022, en même temps que le marquage pour la Maison France Services.

### Projets :

De nouveaux travaux sur la voirie sont prévus cette année.

- L'enfouissement des réseaux Route de la Pouëze au Louroux-Béconnais ainsi que la finalisation de l'enfouissement au niveau de la Rue du Stade à La Cornuaille.
- L'aménagement de l'entrée de bourg (route de Bécon-les-Granits) pour intégrer le futur lotissement des Econnières à Villemoisan ainsi que l'installation de l'éclairage public dans ce futur lotissement.
- La réfection de la voirie sur la Route des Foresteries.

D'autres projets sont à l'étude pour les années à venir car de nombreuses routes sont dégradées et nécessiteront des travaux :

- |                                          |                                           |
|------------------------------------------|-------------------------------------------|
| - Rue du Stade à La Cornuaille           | - Route de la Pouëze au Louroux-Béconnais |
| - Route de Candé à La Cornuaille         | - Lotissement de l'Auxence à Villemoisan  |
| - Route d'Ingrandes au Louroux-Béconnais | - Les Monts de l'Etang à Villemoisan      |
| - Les Fresries au Louroux-Béconnais      |                                           |



### Réalisations

**Saison estivale :** En 2021, le soleil n'était malheureusement pas au rendez-vous pour la saison estivale. Cette météo a entraîné une baisse de la fréquentation à la base de loisirs du Petit Anjou avec 7 950 visiteurs comptabilisés (contre 11 570 en 2020). À l'inverse, la piscine chauffée du Domaine du Moulin de l'Auxence a connu un véritable succès avec plus de 1 200 baigneurs en juillet et août (soit 445 de plus de 2020).

En dépit du mauvais temps, les visiteurs ont répondu présents pour profiter des animations gratuites proposées par la municipalité et les associations locales : mini-villages et animations gonflables, paddle, concert du groupe « Salty Sweet », séances de beach zumba avec la Gym Lorétaine, histoires à la baignade avec les bénévoles du réseau des bibliothèques, balades avec La Calèche Lorétaine et manège pour les enfants. Sans oublier l'événement phare de l'été : le feu d'artifice tiré au-dessus de l'étang du Petit Anjou que les habitants ont eu la chance d'admirer le soir du 14 juillet.

En raison des mesures sanitaires, plusieurs temps forts ont dû être annulés au cours de la saison comme le cinéma de plein air à La Cornuaille ou le concert de fermeture du Louroux Plage. Mais rassurez-vous, ils sont reprogrammés en 2022 ! Rendez-vous du 2 juillet au 28 août pour profiter des animations concoctées par la commission et les associations locales.

### Projets

- **Journée citoyenne :** La commission souhaite organiser une journée citoyenne sur les trois communes déléguées le dimanche 20 mars prochain. La citoyenneté est plus que jamais l'affaire de tous et cette journée s'adressera à tous les habitants qui souhaitent participer à l'amélioration du cadre de vie de leur commune. L'entraide, la solidarité, le partage de compétences et d'expériences constitueront la colonne vertébrale de cette journée. Il s'agira de faire ensemble, de vivre ensemble en permettant à chacun, quel que soit son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur de sa ville à travers de multiples chantiers citoyens.
- **Forum des associations :** La commission a pour ambition d'organiser le forum des associations de Val d'Erdre-Auxence le samedi 3 septembre prochain sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. L'objectif ? Mettre en lumière l'important tissu associatif de la commune mais également faire découvrir les nombreuses activités possibles aux potentiels nouveaux adhérents ou licenciés. Les élus travaillent actuellement sur ce projet et convieront toutes les associations à une réunion d'information courant mars.
- **Concours des maisons fleuries et des décorations de fin d'année :** Pour animer l'année 2022, la commission vous propose deux concours : le concours des maisons fleuries, qui se déroulera pendant l'été, et le concours des décorations de Noël à

la fin de l'année. L'objectif de ces concours est de favoriser le fleurissement et la créativité en créant un cadre de vie encore plus agréable au sein de nos trois communes déléguées. Pour participer, inutile d'être un expert ! Tous les habitants qui le souhaitent peuvent s'inscrire auprès des Mairies déléguées. Les modalités : [www.val-erdre-auxence.fr/maisons-fleuries/](http://www.val-erdre-auxence.fr/maisons-fleuries/)

- **Dossier nouveaux habitants** : La commission réfléchit à la création d'un dossier dédié aux nouveaux habitants dans lequel ils pourront retrouver toutes les informations utiles sur la commune : la présentation de la commune nouvelle, les horaires des différents services, les contacts utiles, les écoles avec le guide enfance-jeunesse, le dernier magazine, la présentation des salles municipales, la gestion des déchets, de l'eau... À ce dossier viendra également s'ajouter un annuaire recensant les contacts des associations et professionnels de Val d'Erdre-Auxence.



### **Le Relais Petite Enfance**

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) existe depuis plusieurs années sur notre territoire. Le RAM est un service gratuit pour les assistants maternels, les gardes d'enfant à domicile et les parents.

Les permanences sont un lieu :

- D'information pour les parents sur le choix du mode de garde, les questions concernant la relation contractuelle entre les parents et les assistants maternels.
- De ressource pour les professionnels de la petite enfance et les personnes qui veulent devenir assistant maternel et d'information sur les métiers de la petite enfance.

L'année 2021 aura été marquée par son changement de nom pour devenir le Relais Petite Enfance (RPE). En redéfinissant les objectifs d'appui conseil auprès des professionnels de la petite enfance et des parents. Le RPE poursuit son itinérance sur le territoire avec les matinées rencontres : un lieu d'échange des pratiques professionnelles centrées sur l'enfant ouverts aux parents et professionnels de la petite enfance.

**Multi-accueil Pom de Reinette** : Le multi-accueil est une structure d'accueil pour la petite enfance située sur la commune déléguée du Louroux-Béconnais. Pom de Reinette offre 18 places mais le bâtiment en préfabriqué est devenu trop vétuste pour répondre aux besoins et va donc être reconstruit. Le nouveau bâtiment pourra accueillir jusqu'à 24 enfants de 0 à 3 ans. Un budget de 990.000 € a été alloué pour ce programme porté par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

### **Restauration scolaire**

La restauration est assurée par Restauval sur le site de la cuisine centrale (Allée des Druides). Près de 450 repas sont préparés sur place chaque jour et distribués en liaison chaude sur les écoles des trois communes déléguées :

- Ecole maternelle René Goscinny 90 repas
- Ecole primaire Les Tilleuls 66 repas
- Ecole élémentaire René Goscinny 177 repas
- Ecole primaire Jules Verne 41 repas
- Ecole primaire Noël Pinot 76 repas

Les menus, disponibles sur le site de la commune, sont élaborés en respectant le cahier des charges suivant : un repas végétarien par semaine ; un produit issu de l'agriculture biologique par jour ; des produits locaux ; un repas à thème par période. Depuis mai 2021, David HERBERT est le nouveau chef de cuisine mis à disposition par Restauval. Avec lui, pour nourrir les enfants, il y a toute une équipe : 4 personnes travaillent chaque jour à la cuisine centrale du Louroux-Béconnais ; 5 personnes sont présentes sur le site de La Cornuaille ; 4 personnes sont présentes sur le site de Villemoisson ; 1 chauffeur pour livrer les repas aux deux cantines satellites et à l'école privée Noël Pinot (adhérente au service). Les menus sont confectionnés en partenariat avec une diététicienne et respectent l'équilibre alimentaire.

### **Les établissements scolaires**

Pour l'année scolaire 2021-2022, nous accueillons 1043 élèves sur notre territoire, répartis dans 43 classes. Les effectifs sont stables par rapport aux années précédentes :

- 422 élèves au collège Camille Claudel
- 119 élèves à l'école primaire Noël Pinot
- 116 élèves à l'école maternelle René Goscinny
- 85 élèves à l'école primaire Les Tilleuls
- 229 élèves à l'école élémentaire René Goscinny
- 72 élèves à l'école primaire Jules Verne



- Ecole maternelle René Goscinny : « Notre projet pédagogique s'articule autour des saisons et des éléments. Comment alors ne pas se tourner vers l'École du Dehors, l'occasion d'apprendre en extérieur en sollicitant ses 5 sens. Des temps d'apprentissage seront donc conçus en dehors des murs de l'école : cour de récréation, abords de l'école, jardins, espaces naturels de la commune... »
- Ecole élémentaire René Goscinny : « L'école élémentaire René Goscinny accueille les élèves du CP au CM2, en continuité de l'école maternelle. Il y a 9 classes et un dispositif Ulis-école (Unité localisée pour l'inclusion scolaire, 12 élèves). Les différents projets et actions menés par les enseignants ont pour but de favoriser l'autonomie des élèves ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences tout en respectant le rythme de chacun. Nous avons à cœur de privilégier les liens entre enfants, parents et enseignants, nécessaires pour la réussite de tous. Afin de permettre à nos élèves de vivre la démocratie à l'école, nous avons décidé de reconduire les Conseils d'Écoliers. C'est aussi une ouverture sur le monde qui est proposée à l'école élémentaire où les apprentissages s'appuient, dès que cela est possible, sur des actions de terrain : sport, culture (galerie sonore d'Angers, rencontres avec des artistes...), actions visant à renforcer le « vivre ensemble » (correspondance scolaire, débat philosophique...) et sensibilisation à l'écologie. »
- École primaire privée Noël Pinot : « Cette année, l'équipe pédagogique a choisi de décliner le thème « L'école au cœur du village » afin de découvrir Le Louroux-Béconnais et ses environs. Les élèves de l'école iront donc visiter la mairie, l'église, la caserne des pompiers et plusieurs commerçants. Cela sera aussi l'occasion pour tous de partager un moment d'échanges et de découvrir différents métiers ainsi que les produits vendus à Val d'Erdre-Auxence. En classe, les élèves vont construire des maisons en kaplas, en pâte à modeler, avec des cubes, des mosaïques, représenter leur village par les arts visuels, comme par exemple construire une maquette du village ou bien également apprendre à se repérer sur un plan. »
- École primaire publique Les Tilleuls : « Cette année, à l'école primaire, nous allons découvrir différents métiers. »
- École primaire publique Jules Verne : « Située à la sortie de La Cornuaille, l'école Jules Verne est proche de la nature et l'environnement est au cœur du projet éducatif. Les sorties pédagogiques sont tournées vers le bois de la Burelière ou Cap Loire et nous participons également à la journée « World Clean'Up Day » afin de sensibiliser les enfants à la problématique des déchets. L'école a reçu l'Eco'lectif du Candéen dans le cadre d'un partenariat sur les valeurs environnementales de la planète. Ces moments de regroupement entre les classes permettent de créer de la cohésion au sein de l'école. »
- Collège public Camille Claudel : « Les travaux de rénovation se poursuivent et les collégiens devraient pouvoir s'installer dans les classes au printemps 2022. Il restera à enlever les préfabriqués et à procéder à l'aménagement paysager. À la rentrée 2021, le collège compte 470 élèves répartis dans 5 classes de 6ème, 4 classes de 5ème, 4 classes de 4ème et 4 classes de 3ème. Des projets sont menés régulièrement par l'équipe éducative, ce fut le cas lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement. Les élèves ont ainsi travaillé sur des thématiques du bien vivre ensemble, la différence, l'amitié... Les parents ont également été reçus lors d'une soirée d'information. »

### **Le Projet Éducatif Territorial (PEdT)**

Le PEdT est un document qui définit les lignes directrices sur plusieurs années. L'objectif est de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, en organisant, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Initié par la collectivité, ce projet est global et évolutif. Tous les dispositifs et les actions menés ont pour but de favoriser l'épanouissement culturel de chaque enfant, de l'amener à devenir un citoyen actif, autonome et responsable, de lui permettre de participer à la vie collective, laïque et démocratique. Les équipes d'animation peuvent s'appuyer sur ces axes pour développer leurs thématiques. La municipalité apporte également sa contribution. Les 4 axes du PEdT :

- Vivre ensemble
- Épanouissement de l'enfant : la confiance en soi et un travail en commun
- Ouverture sur le monde : accès à la culture scientifique, littéraire, sportive, artistique
- Devenir un citoyen responsable : citoyenneté, développement durable, santé et hygiène de vie

### **L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)**

À Val d'Erdre-Auxence, les services de l'ALAE sont déployés sur l'ensemble du territoire : service accueil périscolaire, service animation mercredis et vacances scolaires, service restauration scolaire. La gestion est réalisée soit en régie (par la collectivité avec son propre personnel), soit confiée à un prestataire (par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs).

À La Cornuaille : Depuis septembre 2020, l'ALAE de La Cornuaille est géré directement en régie et ouvert le matin, le soir et les mercredis. Tout au long de l'année, les animateurs accueillent les enfants tout en favorisant l'entraide et le partage. Les thématiques de l'année sont tournées vers l'éveil, la curiosité des enfants sur le monde qui les entoure.

Au Louroux-Béconnais et à Villemoisan : Depuis le 1er septembre, la gestion de l'ALAE des deux communes déléguées a été confiée à la Fédération Léo Lagrange. Villemoisan accueille les enfants le matin et le soir sur les périodes scolaires. Au Louroux-Béconnais, les enfants sont accueillis le matin, le soir, les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'équipe d'animateurs est restée stable et les enfants ont donc conservé leurs repères. Ils sont accueillis par tranche d'âge : les 3-6 ans, les 6-9 ans et les 9-11 ans. Les enfants de 9 à 11 ans, regroupés au sein de la Passerelle, sont de plus en plus responsabilisés dans le respect de l'autre et de l'environnement. Des actions sont notamment menées autour de la coopération et des projets de création autour du carton. Enfin, pendant les vacances scolaires, tous les enfants sont accueillis sur le site du Pey. Les animateurs préparent des animations pour les enfants, des balades et des sorties.

En septembre, les plus grands (dès 11 ans), quant à eux, ont pris possession de leur local près du collège Camille Claudel. Même s'il est intergénérationnel, les jeunes s'approprient ce nouvel espace en l'aménageant et en créant du mobilier avec du matériel de récupération. Pendant les vacances de décembre, ils ont réalisé une fresque avec un graffeur. Le but était de réaliser une création autour du nouveau nom qu'ils ont choisi pour l'espace jeunesse : la teen house.

**Le Portail Famille** : En décembre, le Portail Famille a évolué car l'ancien portail était devenu obsolète. Plus simple et intuitif, ce nouvel espace permet aux parents de réaliser toutes leurs démarches relatives aux services de l'ALAE. Vous pourrez y retrouver l'ensemble des formalités, les programmes, le guide enfance-jeunesse ainsi que le dossier d'inscription. Même si toutes les démarches peuvent être réalisées en ligne, les services administratifs de Val d'Erdre-Auxence restent à votre disposition pour vous aider à les accomplir.

**Le Conseil Municipal des Enfants** : Nous souhaitons pouvoir transposer le Conseil Municipal des Enfants de La Cornuaille au niveau de Val d'Erdre-Auxence. L'idée faisait partie du programme des élus lors de l'élection de 2020. Après réflexion et discussion avec les directeurs des écoles, les élus sont allés présenter le projet dans les classes des enfants des 4 écoles du territoire. Nous avons organisé des élections comme pour les grands : les élèves devaient se porter candidat puis faire campagne. Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 se sont ensuite déplacés en mairie pour voter. Ils ont également pu participer au dépouillement avant la promulgation des résultats. Aujourd'hui, la commune de Val d'Erdre-Auxence a la chance d'avoir 14 enfants élus au Conseil Municipal des Enfants.